

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 DECEMBRE 2019

Convocation du Mercredi 04 Décembre 2019

Présents : Annick BLACHERE, Lionel BRUGUIERE, François CHALAUD, David COQUET, Guy CRESPIY, Christian DIOU, Jean MECA, Sophie PASQUIER, Denis VEYRUNES, David COQUET, Alain PESCE

Procuration(s) :

Absent(s) : RIEU Raymond, Chantal ARNOUX, Joël ROSA

Secrétaire de séance : Sophie PASQUIER

La séance est ouverte à : 18 h 30

Le **Compte Rendu de la réunion** du Jeudi 03 Octobre 2019 est soumis au vote : **Voté à l'unanimité**

Monsieur Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- ITEP : Convention location de la salle de l'ITEP pendant les travaux du foyer

Voté à l'unanimité

1- Décision(s) modificative(s) M14, M49 et 2- Virement(s) de crédits M14, M49

Budget Principal M14 : Des crédits sont ouverts pour 12 000 € en sections de fonctionnement et d'investissement pour récupérer de la TVA en 2020.

Budget Eau et Assainissement M49 : Des crédits sont ouverts en sections de fonctionnement et d'investissement pour 2 858.68 € et 933.24 € pour finaliser les écritures d'amortissements.

Voté : à l'unanimité

3- Eco Quartier : Régularisation Exonération Taxe d'Aménagement

Après exposé, la délibération n° 5 du 25 Juillet 2019 doit être annulée.

Voté : à l'unanimité

4- Eco Quartier : Financement Crédits Relais FCTVA et ventes Lots

Suite aux compromis, promesses de ventes des lots et l'avance de la TVA, il est proposé d'effectuer un crédit relais de 660 000 € (durée 2 ans, Taux 0.54 % l'an) pour effectuer les travaux

Voté : à l'unanimité

5- Autorisation de remboursement de frais aux élus

Après exposé, il est proposé d'autoriser le remboursement de frais aux élus sur justificatif et quand le paiement par mandat administratif ne peut être réalisé, et, exclusivement pour les besoins « Mairie ». Sont exclus les frais de déplacements, de voyages, de restaurations des élus.

Voté : à l'unanimité

6- Régularisation Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

Après exposé, il est proposé, entre autres, d'autoriser le paiement des IHTS à tous les agents communaux.

Voté : à l'unanimité

7- Bibliothèque : convention développement de la lecture publique et soutient au fonctionnement

Après exposé, il est proposé de signer la convention développement de la lecture publique et soutient au fonctionnement : prêts de livre, CD, DVD

Voté : à l'unanimité

8- Maison de RNRGG : convention de mise à disposition des locaux à titre gracieux

Après exposé, il est proposé de signer la convention de mise à disposition des locaux à titre gracieux.

Voté : à l'unanimité

9- Cantine Intercommunale : Création d'un syndicat intercommunal à vocation unique

Après exposé, il est proposé d'approuver la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique au 1er janvier 2020 en matière de cuisine centrale destinée à servir les repas pour les enfants fréquentant des écoles de COLLIAS, ARGILLIERS, SANILHAC-SAGRIES (CLACOS) sur le territoire de ces communes à compter du 01 Janvier 2020.

Voté : à l'unanimité

10- Maison d'Assistance Maternelle

Après exposé, il est proposé une mise à disposition à titre onéreux.

Voté : à l'unanimité

11- Eco Quartier : Régularisation délégation compromis et actes de ventes

Après exposé, il est proposé d'effectuer les travaux avant la vente des terrains.

Voté : à l'unanimité

12- Eco Quartier : Geckologis : demande de garantie de prêts

Après exposé, il est proposé d'autoriser une garantie de prêts de 219 819.60 € pour la SAS Coopérative de GEKOLOGIS

Voté : à la majorité

2 : CONTRE : Monsieur DIOU et Monsieur PESCE

13- Eco Quartier : Adhésion à l'association syndicale

Après exposé, il est proposé de créer et d'adhérer à l'Association Syndicale Libre.

Voté : à l'unanimité

14- Echanges de Parcelles

Ce point est reporté à un prochain conseil municipal.

15- ITEP : Convention location de la salle de l'ITEP pendant les travaux du foyer

Après exposé, il est proposé d'accepter la convention de location de la salle de l'ITEP pendant les travaux du foyer.

Voté : à l'unanimité

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 20 h 30.